

CEEAC

ECCAS

La Commission



COMMUNIQUE DE PRESSE

LES EXPERTS RECOMMANDENT LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU RESEAU DE LABORATOIRES DE LA REPUBLIQUE DU CONGO SELON L'APPROCHE UNE SEULE SANTE

Brazzaville, le 10 mai 2024 - Ce vendredi, à Brazzaville en République du Congo, ont pris fin les travaux pour l'évaluation des capacités du réseau de laboratoires de la République du Congo selon l'outil « Labnet Scorecard » qui tient en compte de l'Approche Une Seule Santé dans neuf domaines techniques de laboratoires.

Durant quatre jours des travaux, les évaluateurs internationaux et nationaux en matière de laboratoires ont fait une analyse approfondie du réseau de laboratoires de la République du Congo ; ce qui a permis d'identifier les forces et les faiblesses, mais également les défis à relever pour mettre en place un réseau de laboratoires solide et fonctionnel selon l'Approche Une Seule Santé.

Au terme des travaux, parmi les recommandations principales formulées par les participants figurent : i) l'élaboration des textes règlementaires pour les domaines clés d'Une Seule Santé ; ii) la révision des stratégies et plans nationaux pour prendre en compte les laboratoires de la santé animale et santé environnementale ; iii) l'opérationnalisation du réseau national de laboratoires du Congo ; et iv) la formalisation du Comité National « Une Seule Santé » pour assurer le suivi et la coordination de la collaboration entre les trois secteurs clés de cet approche, etc.

Dans son mot de circonstance, **Professeur Jean AKIANA**, Directeur des Laboratoires au Ministère de la Santé et de la Population, s'est dit satisfait des résultats de cette atelier. « **Mission accomplie, parce que rien n'a été laissé de côté et nous en sortons des travaux fixés sur les points faibles, les points forts, les opportunités et les menaces de notre système des laboratoires** » a-t-il déclaré.

Docteur Loul Sévérin, Spécialiste en Santé Animale/Une Seule Santé, qui représentait le Projet REDISSE IV – CEEAC, a rappelé que cette évaluation faite vient renforcer les résultats du domaine technique laboratoire issus des Evaluations Externes Conjointes (EEC) du Règlement Sanitaire International 2005, effectuées en octobre 2023 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en République du Congo, sur financement de la Commission de la CEEAC à travers le Projet REDISSE IV. Il a remercié les autorités de la République du Congo d'avoir accepté et facilité la tenue de cet atelier.

La cérémonie de clôture a été présidée par le **Professeur Henri Germain MONABEKA**, Directeur Général des soins et de services de santé, représentant le Ministre de la Santé et de la Population de la République du Congo.

Pr MONABEKA a remercié les acteurs du système de Laboratoires de la République du Congo pour leur participation effective et pour leur abnégation dans le déroulé de cette évaluation.

Il a également remercié la Commission de la CEEAC, la Banque Mondiale, le Projet REDISSE IV et la Fondation Mérieux pour leurs apports techniques et financiers qui ont permis de mener à bien cette évaluation.

Le **Professeur MONABEKA** a réitéré l'engagement de la République du Congo pour le suivi de la mise en application des recommandations de cette évaluation.

Il a déclaré en ces termes : « ***Soyez-en donc rassurés, Monsieur le Ministre de la Santé et de la Population à qui je réserve la primeur des résultats de vos travaux, les prendra à bras-le-corps, les présentera à qui de droit pour que les recommandations y relatives connaissent les solutions adéquates*** ».

Rappelons que ces assises ont été organisées par la Commission de la CEEAC et la Fondation Mérieux en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Population de la République du Congo.

Cet appui s'intègre dans le cadre de l'Accord d'assistance technique conclu entre la Commission de la CEEAC et la Fondation Mérieux pour la mise œuvre des activités du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, quatrième phase (REDISSE IV), financé par le Groupe de la Banque Mondiale et supervisé par le Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social de ladite Commission.
